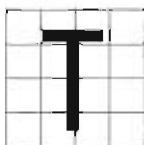


Grand Pays : **L'Avesnois**
Grand Paysage : **les Fagnes**
Entités Paysagères : **la Fagne de Solre, la Fagne de Trélon**

Fiche de thème
Urbanisme en Fagne



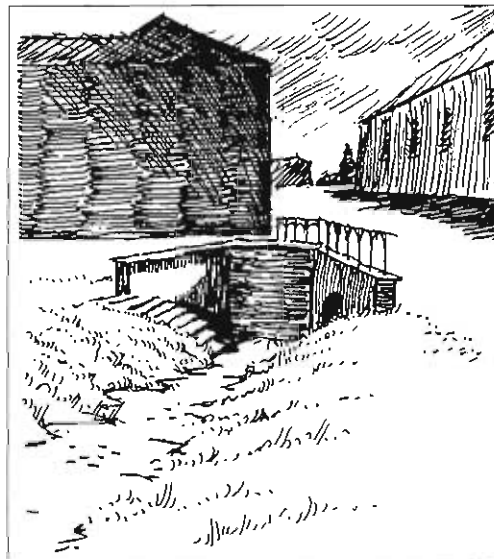
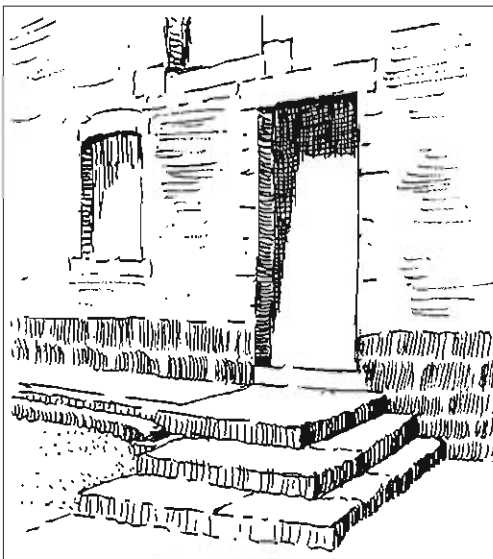
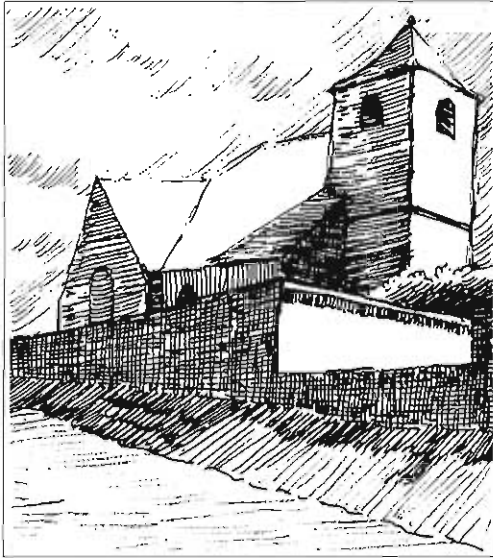
erre difficile, que les agriculteurs ont dû exploiter sur des surfaces considérables pour en vivre, la Fagne a suscité deux modes d'inscription du bâti dans le paysage. Tandis que de grands domaines fermiers ponctuent le territoire de loin en loin - chaque bâtiment devait pouvoir être perçu depuis ses voisins. Les bourgs sont, pour leur part, d'une extrême compacité.

La quasi-absence de végétation sur rue accentue l'effet de masse, ainsi que les imposantes proportions des édifices. Austère assemblage de volumes gris de calcaire, et bleus de schiste, le bourg ignore la monotonie. Les modénatures complexes des façades, les innombrables détails de construction, les orientations singulières de chaque maison en font un "piège à regard", prisme qui désigne mille directions, accompagne puis arrête, guide puis égare la perspective.

Aspects :

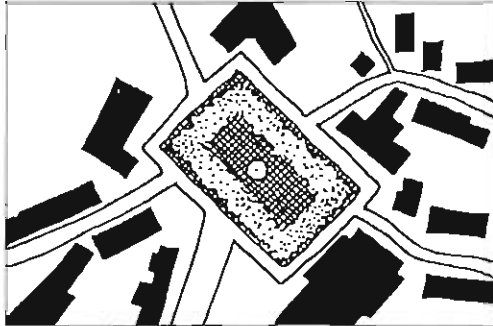
Dresser un catalogue du riche vocabulaire de trottoirs, talus, fossés, passerelles, ponceaux, seuils, clôtures, grilles, escaliers ou plates-bandes que l'on rencontre dans les bourgs de Fagne serait une entreprise de longue haleine. L'individualisme dont témoigne l'organisation bocagère de l'Avesnois se

retrouve dans la façon particulière que chaque habitant a eu de signaler son domaine. Les plans d'urbanisme et d'aménagement du cadre de vie doivent tenir compte des multiples détails qui, à travers la poésie des matériaux, font l'agrément de la promenade architecturale.



Problématiques :

Tout ce qui cherche à structurer le bourg se heurte ici à la complexité vernaculaire de ce dernier. Ainsi les routes ont bien du mal à se faufiler dans la masse. Hier leur tracé s'accommodait de cette réalité. Aujourd'hui, élargissement et redressement des routes menacent l'équilibre délicat des bourgs de Fagne.

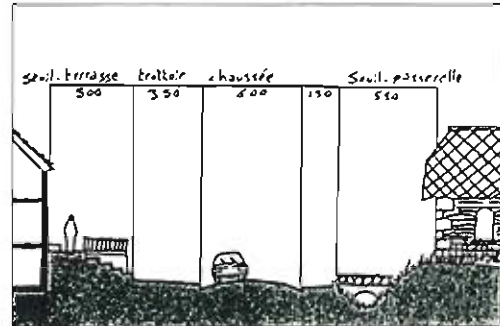


La route ne peut plus se faufiler comme jadis entre les maisons, au prix de virages et de carrefours souvent dangereux. Leur redressement se traduit trop souvent par la destruction ou l'amputation des espaces publics. Le réflexe sécuritaire devrait pourtant pouvoir s'associer à l'aménagement d'espaces publics de qualité.

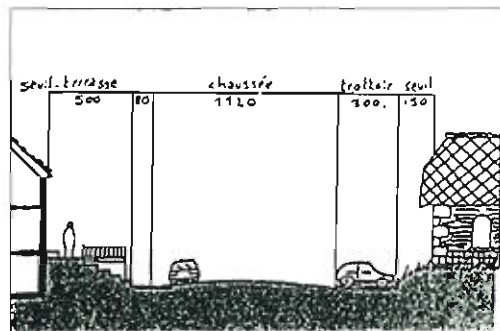


Les usoirs :

La chaussée est encore souvent encadrée par de larges accotements, ou usoirs, au partage complexe. Sur cet espace, animé par les seuils-terrasses, l'un entreposait du matériel, l'autre déposait bûches ou tas de fumier.



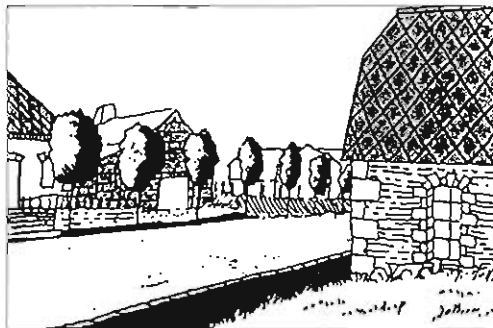
L'élargissement de la chaussée, quand il ne produit pas l'annexion pure et simple de ces espaces de vie et de respiration, produit souvent leur appauvrissement par un stationnement sauvage. Il conviendrait de promouvoir et d'organiser les fonctions qui justifient le maintien de ces espaces - stationnements harmonieux, jardins privés, terrasses et porvis, trottoirs et allées cyclistes...



Problématiques (suite) :

Les matériaux sont ici de forts caractères d'identification. Les projets d'aménagement des espaces publics ne les utilisent hélas que rarement, au bénéfice d'éléments tout à fait étrangers à la composition de ces bourgs, renvoyant à la seule logique d'axe routier. Trottoirs asphaltés, alignements d'arbres sont à proscrire au profit d'un aménagement du cadre

de vie qui sert les usages, et met en œuvre les matériaux locaux.



Bibliographie :

- "Paysages", 1984 - Etude sur les Paysages ruraux du Nord / Pas-de-Calais, Avesnois et Cambrésis.
- Etudes FACV - Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie - pour les communes de Trélon, Ohain, Wignehies, Fourmies, Anor.